

L'ADMINISTRATION RÉSILIENTE

LA POPULATION, LES PERSONNES

Vendredi 9 octobre 2026 — 14h30 à 16h00

Salle Estaque (1^{er} étage, Palais du Pharo, Marseille)

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

Dans le cadre des objectifs généraux de la Convention, l'Atelier 2 a pour **ambition de démontrer le pouvoir démultiplié de l'action publique lorsque les fonctions publiques agissent ensemble**, à travers des cas concrets associant État, hospitalière, territoriale, sécurité civile et défense.

Fil rouge : « Pourquoi la résilience est-elle devenue un impératif démocratique ? »

- Renforts de temps de guerre et prépositionnement face aux crises majeures
- Gestion de crise et continuité des fonctions vitales de l'État et des territoires
- Articulation opérationnelle entre acteurs civils, militaires, forces de sécurité et de santé
- Maintien du lien social, réorganisation des urgences et protection des populations vulnérables

À travers des retours d'expérience concrets et des échanges avec le Grand Témoin, l'Atelier 2 propose une réflexion collective sur les conditions d'une administration résiliente, en mettant l'accent sur les innovations dans l'inter-agir et sur les leviers de l'action collective face aux chocs majeurs.

À QUI S'ADRESSE CET ATELIER ?

Cet atelier s'adresse à l'ensemble des participants au colloque : dirigeants, cadres et agents de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière, Sécurité sociale), chercheurs, universitaires, étudiants et acteurs de la société civile intéressés par la conduite des transitions, la gestion de crise, l'inter-agir civilo-militaire et la protection des personnes.

DÉROULÉ ET INTERVENANTS

Animation de la session : Général Edouard HUBSCHER, vice-président de Penser Public avec Florence ARNOUX, présidente de Penser Public.

14h30

Intervention du Grand Témoin : Général Yves METAYER, gouverneur militaire de Marseille, officier général de zone de défense et de sécurité Sud (*qui pourra réagir à chacun des cas d'usage*).

Titre : « Faire Nation en temps de crise : pourquoi aucune administration ne peut être résiliente seule »

14h40

Présentation de 3 cas pratiques et témoignages de terrain :

1. Anticiper, coordonner, soigner, protéger et secourir : l'Hypothèse d'Engagement Majeur (HEM)

Comment maintenir les fonctions vitales du pays dans une crise majeure ? Que permet concrètement la préparation conjointe des armées, de la gendarmerie, des hôpitaux, des ARS, des préfectures et des collectivités ?

Par **Olivier BRAHIC**, DGA de l'ARS PACA ; **Dr Virginie VAUTIER**, médecin-chef HIA Laveran.

2. Résister : Mayotte / Chido

Comment maintenir l'action publique lorsque les infrastructures, les équipes et les repères habituels disparaissent ? Qu'a permis l'action collective que chaque acteur n'aurait pu réaliser seul ?

Général de division Christophe DANIEL, chef de la cellule RETEX à l'IGGN ; **Jean-Mathieu DEFOUR**, DG du CH de Cannes, ex DG du CH de Mayotte.

3. Protéger : les incendies géants

Face au feu, comment État, SDIS, collectivités, forces de sécurité et hôpitaux coordonnent-ils leurs actions pour protéger la population et assurer la continuité des services essentiels ?

Général Jean-François MOREL, commandant le centre national des opérations (*équivalent du CPCO des armées pour la gendarmerie*) ; **Virginie HALDRIC**, DGS du Var.

15h50

Synthèse et conclusion : Bilan des propositions et enseignements clés de la session.

RAPPEL SUR LES 4 ATELIERS CONCOMITANTS (14H30)

- Atelier 1 (Salle Grand Large)** : Les défis de l'action publique face à l'adaptation au changement climatique (*Thématique : La Planète, le long terme*)
- Atelier 2 (Salle Estaque)** : L'Administration résiliente (*Thématique : La population, les personnes*)
- Atelier 3 (Salle Joliette)** : L'Administration talentueuse (*Thématique : Les talents*)
- Atelier 4 (Salle Saint-Jean)** : L'Administration proactive (*Thématique : Les innovations du numérique*)

MODALITÉS DE CHOIX ET D'INSCRIPTION

Pour garantir la qualité des échanges et une interactivité optimale dans la salle Estaque, la jauge est limitée. La sélection de l'Atelier N° 2 s'effectue directement lors de l'inscription au colloque sur le site de la Convention : www.30anspenserpublic.com